

**COMMISSION JEUNESSE (CJ)**

4<sup>e</sup> séance – 11 avril 2026 – 13 h 01 à 16 h 03

Salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

En présentiel

**PRÉSENCES :**

**Membres**

Chloé Bourgeois, coprésidente et conseillère municipale  
Isabelle Cousineau, membre et conseillère municipale  
Adélia Demers, coprésidente, École secondaire Mont-Bleu  
Aisha Campeau, Polyvalente Nicolas-Gatineau  
Blessila Citegetse, Polyvalente Le Carrefour  
Céleste Prével, École secondaire de la Cité  
Constance Nolet, École secondaire Hormisdas-Gamelin  
Desmond Dearham, École secondaire D'Arcy McGee  
Eli Hurtubise, Collège St-Joseph  
Ella Burron, École secondaire D'Arcy McGee  
Fiona Benoit, École secondaire de l'Île  
Jenara Nahallage, École secondaire Mont-Bleu  
Karen Kenne Tchofo, École secondaire de l'Île  
Matthew Dupuis, École secondaire Hormisdas-Gamelin  
Mila Drouin, École secondaire de la Nouvelle-Ère  
Morad Abdelfatah, École secondaire de la Nouvelle-Ère  
Mya Vernier, École secondaire du Versant  
Samuëlle Cinq-Mars, École secondaire Grande-Rivière  
Soulaymane Tazi, École secondaire Grande-Rivière  
Vivianne Carbonneau, École secondaire du Versant

**Secrétaire**

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative – Direction exécutive

**Ressources internes**

Alexandre Pirsch, coordonnateur à l'analyse et recherche - SLSDC  
Anne-Sophie Lacroix, coordonnatrice - Plein air urbain - SLSDC  
Josiane Cossette, cheffe de section – SLSDC  
Marie-Michèle Barrette, agente à la Commission jeunesse – SLSDC  
Michel Portelance, responsable des programmes - SLSDC  
Roxanne Portelance, agente à la Commission jeunesse – SLSDC

**Autres personnes présentes**

Trois citoyens étaient présents.

## **ABSENCES :**

Audrée Lefebvre, Collège Saint-Joseph  
Emanuel Nabine, École secondaire Philemon Wright  
Félix Roy, Polyvalente de l'Érablière  
Ihsan Idris Nour, Collège Saint-Alexandre  
Kadiatou Diallo, Polyvalente Le Carrefour  
Louis Paré, Collège Nouvelles-Frontières  
Maëlle Fortin, Collège Nouvelles-Frontières  
Rosalie Bureau, Collège St-Alexandre  
Ryan Thabit, Polyvalente Nicolas-Gatineau  
Vincent Vigneault, École secondaire de la Cité

---

### **1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

Les coprésidentes souhaitent la bienvenue à tous les membres et ouvrent la séance publique à 13 h 01.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Samuëlle Cinq-Mars  
Appuyé par Eli Hurtubise*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.*

*Adoptée*

### **3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 14 mars 2026**

Le mot mystère dissimulé dans le procès-verbal était « compostage ». Les personnes gagnantes du mot-mystère sont : Karen Kenne Tchofo et Vivianne Carbonneau.

### **4. Période de questions du public**

Aucune question du public n'est adressée à la Commission.

### **5. Présentation et atelier - Application des principes de la politique intégrée du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés**

L'objectif de la présentation est de recueillir les commentaires des membres sur les façons d'offrir à la population une offre de service qui soit équitable, inclusive, sécuritaire, résiliente, durable tout en favorisant le vivre-ensemble.

Alexandre Pirsh présente une mise en contexte en mentionnant qu'au fil des années, le service des loisirs, des sports et du développement des communautés s'est doté de plusieurs politiques totalisant environ 44 principes, ce qui a mené à un besoin de simplification et de cohérence. La nouvelle politique Loisirs, sports et développement des communautés regroupe ces

principes en six principes transversaux, soit l'équité, l'inclusion, la sécurité, la résilience, la durabilité et le vivre-ensemble, afin de mieux guider la prise de décision municipale.

Afin de préparer les membres à discuter en sous-groupe, certaines tendances démographiques sont présentées, notamment le vieillissement de la population, la diminution du nombre de jeunes et l'augmentation de la population issue de l'immigration. Alexandre Pirsh présente également les principaux leviers d'action du SLSDC, incluant l'offre d'activités, le soutien aux organismes et la collaboration avec les commissions municipales impliqués. Il aborde enfin les enjeux liés au déficit d'entretien et aux investissements requis pour les infrastructures sportives, tout en rappelant le rôle des commissions, dont la Commission jeunesse, dans la réflexion et l'application des orientations municipales.

### **Atelier - Partie 1 – Présentation et explication de la démarche**

Le premier atelier vise à amener les membres de la Commission jeunesse à réfléchir concrètement à l'utilisation des principes transversaux dans la prise de décision.

Alexandre invite d'abord les participants à se projeter dans un scénario futur réaliste, marqué par des défis environnementaux, économiques et démographiques, afin de réfléchir permettant aux éléments permettant de maintenir une qualité de vie positive dans les quartiers. Cette mise en situation vise à orienter la réflexion vers des choix structurants faits aujourd'hui pour l'avenir. Les membres sont invités à se placer dans la perspective d'un(e) élu(e) ou conseiller(ère) municipal(e) de la Ville de Gatineau.

### **Atelier - Partie 1 - Infrastructures**

La présentation et l'atelier ont permis aux membres de la Commission jeunesse de contribuer à la réflexion sur l'application des principes transversaux dans la prise de décision, notamment en lien avec la planification, l'aménagement et l'utilisation des infrastructures.

Les participants sont appelés à répondre à une série de questions, d'abord de façon individuelle, puis collective, afin de dégager des réponses communes. Les échanges se font autour de priorisations, de discussions ouvertes et de dissidences encouragées, permettant aux membres d'exprimer différents points de vue.

Les échanges ont mis en lumière l'importance de tenir compte des réalités démographiques, des enjeux d'équité et des contraintes financières afin d'assurer une offre de services adaptée, inclusive et durable. Les commentaires exprimés par les membres viendront alimenter les travaux en cours et soutenir les orientations futures en matière de loisirs, sports et développement des communautés.

## **Atelier - Partie 2 – Soutien aux organismes**

Le deuxième volet de l'atelier porte sur le soutien aux organismes et vise à amener les membres de la Commission jeunesse à réfléchir aux critères de priorisation dans un contexte de ressources financières limitées. Alexandre explique que le soutien municipal s'adresse notamment aux organismes de loisirs, de sport, de plein air, de développement des communautés, aux organismes de quartier ainsi qu'aux centres et initiatives destinées aux aînés et aux jeunes.

Il précise que la Ville dispose annuellement d'environ 3,7 M\$ pour le soutien aux organismes, alors que les demandes dépassent cette somme, atteignant environ 4,3 M\$, ce qui oblige la Ville à faire des choix et des priorisations. Le soutien peut prendre différentes formes, incluant des subventions financières, l'accès aux infrastructures, de l'entreposage ainsi que de l'accompagnement professionnel.

Dans le cadre de l'atelier, les membres sont invités à échanger collectivement sur les orientations à privilégier, notamment en ce qui concerne clientèles à prioriser, l'accessibilité des activités et l'équilibre entre les activités organisées et les initiatives citoyennes, afin d'identifier comment le soutien aux organismes peut contribuer à rejoindre un plus grand nombre de personnes tout en respectant les principes d'équité, d'inclusion et de vivre-ensemble.

*PAUSE DE 14 h 55 à 15 h 10*

## **Atelier - Partie 3 – Programmation municipale et services à la population**

Le troisième volet de l'atelier porte sur la programmation municipale et des services directs à la population. Alexandre présente un portrait général de l'offre actuelle de la Ville de Gatineau en matière de loisirs et de sports, ainsi que les enjeux qui y sont associés.

Il indique que la Ville offre environ 30 000 heures d'activités organisées par année, en plus d'environ 19 000 heures de participation libre. Il mentionne également que certaines installations, notamment en plein air, génèrent une fréquentation importante, représentant plusieurs centaines de milliers de visites annuellement.

Alexandre souligne que la programmation municipale rejoint majoritairement les jeunes de 0 à 19 ans, qui représentent environ 73 % des participants aux activités organisées. Les taux de participation diminuent significativement chez les adolescents et les jeunes adultes, avant de remonter légèrement chez les aînés. Cette répartition soulève des enjeux d'équité et d'adaptation de l'offre aux différents groupes d'âge.

Les participants sont invités à réfléchir ensemble à l'équilibre entre la programmation organisée et la pratique libre, ainsi qu'à l'accessibilité des

activités pour les différents groupes de la population, dans une optique d'inclusion et d'équité.

En conclusion de l'atelier, les membres soulignent la pertinence et l'intérêt de la démarche, bien que celle-ci ait été jugée plus longue. Ils indiquent avoir apprécié la formule des échanges informels, qui a favorisé la participation et les discussions. Certaines interventions ont également abordé la question du communautarisme, notamment en lien avec l'équité, l'inclusion et l'utilisation des ressources municipales. De manière générale, les membres estiment que la mise en situation concrète a permis de mieux comprendre les enjeux et les choix auxquels la Ville est confrontée.

*Déplacement vers la salle des Comités de 15 h 33 à 15 h 40*

## **6. Plan d'action de la Stratégie municipale d'action jeunesse 2026-2030**

L'objectif de la présentation est d'obtenir une recommandation de la Commission quant au renouvellement du Plan d'action municipal Jeunesse 2026-2030.

Une mise en contexte ainsi que le plan d'action sont présentés. Le plan d'action vise principalement à rendre l'offre municipale plus visible, accessible et attrayante pour les jeunes de 12 à 17 ans, en s'appuyant sur une approche progressive et flexible. Plusieurs axes d'intervention sont présentés, dont la communication jeunesse, l'environnement et la mobilité durable, la participation citoyenne, le développement personnel, le vivre-ensemble et l'inclusion, ainsi que la vie récréative, culturelle et sociale.

Il est expliqué que le plan d'action s'échelonne sur cinq ans et prévoit des actions évolutives, permettant l'adaptation des projets au fil du temps et la co-construction avec les jeunes et les partenaires. La Commission jeunesse sera appelée à jouer un rôle actif dans le suivi et le déploiement du plan d'action.

À la suite de la présentation, des échanges ont lieu. Il est notamment souligné l'importance de développer des espaces et des initiatives durables, et non uniquement ponctuelles, afin de favoriser l'engagement continu des jeunes. La flexibilité du plan est mise de l'avant, permettant d'intégrer de nouvelles idées et de répondre aux besoins émergents.

### **Recommandation**

**Considérant que** la Commission jeunesse a pour mandat d'assurer une vigie des enjeux liés à la qualité de vie des jeunes;

**Considérant que** la Commission jeunesse a pour mandat de représenter les intérêts des jeunes et de les inclure dans les réflexions et actions municipales;

**Considérant que** la Ville de Gatineau s'est dotée d'une *Stratégie municipale d'action jeunesse en 2021*;

**Considérant que** le plan d'action jeunesse découle d'activités de consultation menées auprès des jeunes et des partenaires jeunesse;

**Considérant que** le plan d'action jeunesse vise à répondre aux besoins des jeunes et à soutenir leur développement, leur engagement et leur bien-être :

### **CJ-2026-03**

*La Commission jeunesse recommande au conseil municipal :*

- *d'adopter le Plan d'action municipal jeunesse 2026-2030;*
- *de mandater la Commission jeunesse d'assurer le suivi du déploiement du Plan d'action municipal jeunesse 2026-2030.*

*Proposé par Morad Abdelfatah*

*Appuyé par Samuëlle Cinq-Mars*

*Adopté*

## **7. Points d'information et de discussion :**

Il est rappelé que de l'information a déjà été transmise aux membres lors d'un atelier tenu plus tôt dans la journée.

### **7.1 Campagne de recrutement 2026**

Les membres sont informés de la campagne de recrutement 2026 de la Commission jeunesse lors de l'atelier de l'avant-midi.

## **8. Parole aux représentants des écoles**

Ce point a été abordé lors de l'atelier de l'avant-midi concernant les différentes initiatives déployées par les écoles.

## **9. Parole aux élus sur les travaux des comités et des commissions**

Il est indiqué que plusieurs commissions sont en phase de suivi, sans nouvel élément à signaler pour le moment, et que les travaux se poursuivent, notamment à la Commission des arts et à la Commission des aînés.

## **10. Divers**

Des membres soulignent que plusieurs élèves ne connaissent pas la Commission jeunesse. Deux membres ont décidé de réaliser une vidéo. *Visionnement.* Des félicitations et applaudissements sont exprimés. Les membres soulignent que la vidéo est très bien réalisée, et que les jeunes ont particulièrement apprécié l'humour et la musique, éléments jugés accrocheurs et adaptés au public cible. Le format est considéré pertinent pour une diffusion sur les réseaux sociaux et pour appuyer les efforts de sensibilisation et de recrutement.

Un membre questionne l'absence du logo officiel de la Commission jeunesse dans la vidéo. Il est expliqué que ce choix a été fait afin d'éviter que le contenu soit modifié ou réutilisé de façon non souhaitée, compte tenu de situations vécues antérieurement. Les créateurs ont donc opté pour l'utilisation de leurs propres visuels, tout en respectant les règles entourant l'utilisation des contenus.

Les échanges réitèrent l'importance de poursuivre les actions de communication dans les écoles afin de mieux faire connaître la Commission jeunesse et encourager l'engagement des jeunes.

**11. Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission jeunesse est prévue le 9 mai 2026.

**12. Levée de la séance**

*Il est proposé par Constance Nolet*

*Appuyé par Desmond Dearham*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance publique à 16 h 03.*

*Adoptée*

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

*Chloé Bourgeois*  
\_\_\_\_\_  
COPRÉSIDENTE  
Chloé Bourgeois

*Adélia Demers*  
\_\_\_\_\_  
COPRÉSIDENTE  
Adélia Demers

*Bourgeois*  
\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE  
Catherine Bourgeois-Garault